

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Ni acceptable, ni amendable: SUD éducation vote contre le projet de loi Blanquer

Lors du CSE du lundi 15 octobre, Jean-Michel Blanquer présente son projet de loi alors même qu'il écartait cette option lors de son arrivée au Ministère.

Cette loi, qui concentre les obsessions à la fois autoritaires et libérales du ministre et du gouvernement, prévoit des attaques frontales contre les statuts des enseignant-e-s et des CPE, une mainmise sur la formation des enseignant-e-s et des cadeaux à l'enseignement privé.

Pour SUD éducation, ce projet n'est ni amendable, ni acceptable. Il doit être combattu frontalement par les personnels.

Pour ces raisons, SUD éducation vote contre le projet de loi Blanquer et ne participe pas au jeu des amendements.